



## **CULTURE et LOISIRS avec les RETRAITES du DOUBS**

Christiane GRIFFAUT, 3 rue des Essarts, 25170 PELOUSEY,  
tél. : 06 77 43 71 59

Courriel : [griffaut.clrd@aol.fr](mailto:griffaut.clrd@aol.fr) site web : [www.associationclrd.fr](http://www.associationclrd.fr)



Association affiliée à Générations Mouvement – Fédération nationale, reconnue d'utilité publique, immatriculée au Registre des opérateurs de voyage et de séjours IMO75100069 - Responsabilité civile : Groupaa Paris Val-de-Loire - Garantie financière : n°4000711647/01 – Groupama Assurances Crédit

### **« Entre Médoc et Océan »**

**8 jours / 7 nuits en AQUITAINE**

**à Carcans Maubuisson (Gironde)**

**du samedi 04 SEPTEMBRE 2027 au samedi 11 SEPTEMBRE 2027**

*Carcans-Maubuisson, Musée des Arts et Traditions populaires,  
la Route des Vins, Pauillac, Bordeaux, Lacanau Océan,  
la Pointe du Médoc, Soulac, Verdon-sur-Mer, Blaignan, Cap Ferret,  
Ile aux Oiseaux, Château de Cazeneuve, forteresses de Roquetaillades,...*

**Le voyage pourra être annulé si nous ne sommes pas  
au moins 30 personnes et il sera limité à 40 personnes**



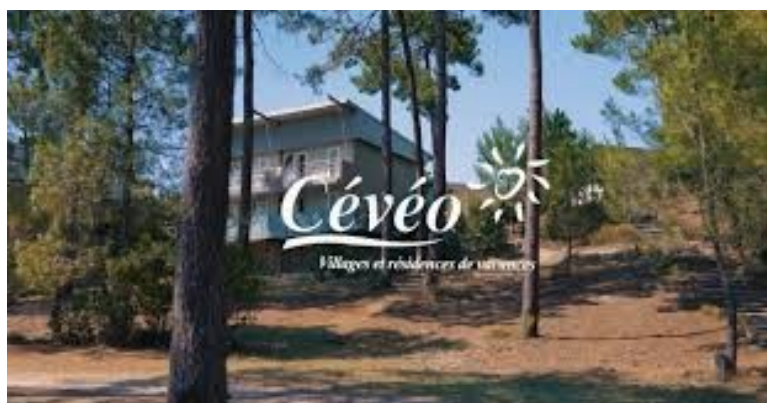
**TARIF en base 40 inscrits  
en chambre double ou twin :  
795 € par personne\*  
(ou 583 € en fonction des revenus)  
Supplément chambre individuelle : 105 €\***

**Programme organisé et accompagné  
par Christiane GRIFFAUT**

**Date limite d'inscription :  
30 septembre 2026**

**\* : Sous réserve de l'évolution éventuelle  
des tarifs 2027 de l'ANCV**

**Ce voyage sera réservé aux personnes  
âgées de + de 60 ans, retraitées et  
résidant en France**





**CULTURE et LOISIRS avec les RETRAITES du DOUBS**



Christiane GRIFFAUT, 3 rue des Essarts, 25170 PELOUSEY,  
tél. : 06 77 43 71 59

Courriel : [griffaut.clrd@aol.fr](mailto:griffaut.clrd@aol.fr) site web : [www.associationclrd.fr](http://www.associationclrd.fr)

*Association affiliée à Générations Mouvement – Fédération nationale, reconnue d'utilité publique, immatriculée au Registre des opérateurs de voyage et de séjours IMO75100069 - Responsabilité civile : Groupama Paris Val-de-Loire - Garantie financière : n°4000711647/01 – Groupama Assurances Crédit*

## **Séjour-découverte Entre MEDOC et OCL » AN**

**Carcans-Maubuisson** est une charmante destination située sur la côte atlantique en Nouvelle-Aquitaine, dans le sud-ouest de la France. Ce territoire, qui combine les deux communes de Carcans et Maubuisson, est réputé pour sa nature préservée et son ambiance paisible.

**Carcans** village pittoresque entouré de forêts de pins et de lacs, notamment le lac de Carcans.

**Maubuisson** connue pour sa superbe plage de sable fin et son environnement calme et familial.

Carcans-Maubuisson est donc une destination parfaite!

### Votre village vacances « Les Dunes » à Carcans-Maubuisson (Gironde)



*Implantée au cœur de la forêt domaniale de Bombannes (commune de Carcans) et au bord du plus grand lac de France (à 400 mètres), la résidence vous offre un point de départ idéal pour la découverte des plages océanes (à 7 km), du Médoc et de ses châteaux.*

*Hébergement : logements rénovés avec chambres hôtelières de plain-pied ou en étages regroupées dans des pavillons (escaliers extérieurs) – Sanitaires individuels attenants à chaque chambre (salle d'eau avec douche et WC) sur la base d'un couple ou de 2 personnes regroupées par chambre - Télévision – Terrasse ou balcon*

*Equipements : piscine couverte et chauffée, bar, salle de jeux, bibliothèque, salle de TV, salle polyvalente avec écran géant, terrain de pétanque, 2 courts de tennis, tennis de table, zone wifi, laverie, parking*

## **Votre programme**

**du 04 SEPTEMBRE 2027 au 11 SEPTEMBRE 2027**

**1er jour: PONTARLIER/MORTEAU/BESANCON/CARCANS-MAUBUISSON (env 900 km)**

Départ tôt le matin depuis Pontarlier, Morteau et Besançon. Arrivée en fin d'après-midi.

Installation dans les chambres,



**Dîner et nuit**

**Apéritif de bienvenue.**



**2**

**Présentation du site et du programme.**

## 2<sup>ème</sup> jour: Le Musée des Arts et Traditions / La Route des Vins (125 km AR)

Matin : Départ en direction de **Maubuisson** pour la **visite du Musée des Arts et des Traditions populaires** de la Lande Médocaine puis visite libre du village de Maubuisson.

Déjeuner au village.

Après-midi : Circuit touristique sur la **route des vins** à la découverte des châteaux du Médoc.

Direction **Paillac** pour une halte à la maison du vin et du tourisme suivie d'une visite et **dégustation** dans une propriété viticole à Saint-Laurent de Médoc.



Dîner et soirée animée

## 3<sup>ème</sup> jour: BORDEAUX (la journée – 130 km AR)



Matin : Départ pour **Bordeaux**, ville classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. **Tour panoramique de la ville en autocar avec un guide conférencier** : Eglise Notre-Dame, Grand Théâtre, Place de la Bourse, le miroir d'eau...

Déjeuner au restaurant.

Après-midi : **temps libre sur l'avenue Sainte-Catherine**, la plus longue avenue commerçante d'Europe.



Jeux apéro, dîner et soirée animée.

## 4<sup>ème</sup> jour : Journée REPOS CHAUFFEUR

Matin : **Balade à pied dans le Domaine de Bombannes**, en bordure du plus grand lac naturel d'eau douce de France.

Déjeuner au village

Après-midi : **Détente au village de vacances** : pétanque, piscine et jeux de société à disposition.



Dîner et soirée animée.

## 5ème jour : LACANAU Océan / SOULAC / VERDON sur Mer (210 km AR)



Matin : Départ pour **le marché de Lacanau Océan**, les boutiques, les plages océanes...

Déjeuner au village.

L'après-midi, découverte de **la pointe Nord du Médoc, de Soulac et de Verdon-sur-Mer**. Au retour arrêt à Blaignan pour visiter une **fabrique artisanale de noisettines** du Médoc puis **dégustation**.

Jeux apéro, dîner et soirée animée



## 6ème jour: Détente / La CAP FERRET et l'Île aux Oiseaux (110 km AR)



Matin : **Détente au village de vacances** : pétanque, piscine et jeux de société à disposition.

Déjeuner au village.

Après-midi : Départ pour **le Cap Ferret**. **Visite guidée d'un village ostréicole**. Panorama sur le Bassin d'Arcachon et la dune du Pyla, la plus haute d'Europe. Puis embarquement pour une **balade en bateau d'1h pour approcher l'île aux Oiseaux** et ses fameuses cabanes tchanquées, au milieu du bassin d'Arcachon.

Dîner et soirée animée.



## 7ème jour : Château de CAZENEUVE / ROQUETAILLADE (la journée 275 km AR)



Matin : Direction **le Château de Cazeneuve**, site royal, ancienne résidence des Rois de Navarre, du Roi Henri IV et de la Reine Margot. **Visite des appartements meublés d'époque, des caves, des grottes troglodytes et du grand parc.**

Déjeuner au restaurant

Après-midi : Départ vers **Roquetaillade** : **visite des 2 forteresses** des XII ème et XIV ème si nombreux trésors. **Dégustation de vin** de la propriété après la visite.

Jeux apéro, dîner et soirée animée.

**8ème jour: CARCANS-MAUBUISSON/BESANCON/MORTEAU/PONTARLIER (env 900 km)**  
Petit déjeuner. Retour vers Besançon, Morteau et Pontarlier avec un **panier repas à emporter**.  
 Arrivée en soirée

*Le + : Possibilité de déguster des huîtres durant le séjour, en supplément à réserver sur place en début de séjour*

*Le programme d'activités est donné à titre indicatif et est susceptible d'être aménagé selon les conditions météorologiques ou la disponibilité du prestataire.*

### Tarifs\*

| Prix par personne  | Base 30 personnes | Base 35 personnes | Base 40 personnes |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|
| Toutes les personnes Adhérentes de + de 60 ans                   | 885,00 €          | 825,00 €          | 795,00 €          |
| Bénéficiaires de l'aide de l'ANCV*** (voir conditions en page 8) | 673,00 €          | 613,00 €          | 583,00 €          |

**SUPPLÉMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE = 105,00 €**

*\*Tarifs susceptibles d'évoluer jusqu'à 20 jours avant le départ*

**EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION ÉVENTUELLE DES TARIFS 2027 DE L'ANCV  
 ET/OU DES PRIX DU CARBURANT ET DES TAXES**

### CE PRIX COMPREND :

- **Le transport** en autocar GT depuis Pontarlier, Morteau et Besançon (et le retour) ainsi que sur place
- Un accompagnateur CLRD depuis Besançon et pendant tout le séjour
- **L'apéritif de bienvenue**
- **L'hébergement** au Village de vacances CEVEO « Les Dunes » à **CARCANS-MAUBUISSON (Gironde)** sur la base de 2 personnes par chambre, linge de toilette fourni et lits faits à l'arrivée
- **La pension complète du dîner du 1<sup>er</sup> jour au petit-déjeuner du 8ème jour avec 1/4 de vins et café pour les déjeuners**
- **Panier-repas froid à emporter pour le retour**
- **Les taxes de séjour**
- **Les frais de dossier**
- **Toutes les excursions avec accompagnateur CEVEO**
- Les soirées animées de l'hôtel
- **Les assurances complètes (y compris annulation-voyage)**

### CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les dépenses personnelles et pourboires (laissés à votre libre volonté car optionnels, mais en général les voyageurs donnent 2 € par jour et par personne pour le chauffeur de car et 3 € par jour et par personne pour l'accompagnateur CEVEO)
- les repas et collations pris pendant les trajets Doubs / Gironde et Gironde / Doubs (à l'exception d'un panier-repas remis gratuitement pour le retour)
- **Le supplément chambre seule (limitées en nombre): 105 € par personne** et pour le séjour complet, sous réserve de l'évolution éventuelle des Tarifs ANCV pour 2027
- **La cotisation d'adhésion obligatoire à CLRD (27 € par personne pour l'année 2026, la cotisation d'adhésion 2027 devant être validé en Assemblée Générale en mars 2026)**

### **ECHEANCIER de paiement :**

- à l'inscription et **au plus tard le 30 juin 2026 : 250 € par personne** par chèque bancaire à l'ordre de CLRD
- **au plus tard le 30 septembre 2026: 250 €** par personne (sans rappel de la part de CLRD) de préférence par virement bancaire (les coordonnées seront précisées dans le courrier de confirmation du voyage)
- au plus tard le 31 juillet 2027: le solde de préférence par virement bancaire (les coordonnées seront précisées dans le courrier de confirmation du voyage (dont le montant exact\* sera communiqué par courrier postal ou par courriel au plus tard dans la 1ère quinzaine du mois de juillet 2027)

\* en fonction des éventuelles évolutions de prix et du nombre de participants au final

### **Conditions d'ANNULATION :**

**Toute annulation doit être signifiée par téléphone, puis par courrier ou courriel à Christiane GRIFFAUT.**

Les frais d'annulation suivants seront alors appliqués :

- à plus de 60 jours du départ : maximum 100 € par personne
- 60 jours à 30 jours avant le départ : maximum 250 € par personne
- 29 jours à 14 jours avant le départ : maximum 500 € par personne
- à moins de 14 jours du départ : 100% du prix du voyage

Il s'agit de frais « maximum » basés sur les tarifs connus à ce jour mais qui pourraient être réduits éventuellement en fonction des coûts réels des prestations au moment du départ (prestations de transport autocar, de séjour sur place, etc....)

Toutefois, ces risques peuvent être partiellement ou totalement couverts par notre nouvelle assurance "Annulation" (1,75%\* du coût du voyage global, somme comprise dans le prix total demandé): les conditions et montants de prise en charge seront précisées dans le courrier de confirmation de voyage, ou avant sur demande, la franchise s'élevant à 30 €\* par personne en cas d'annulation suite à maladie, accident, décès ou hospitalisation (dans les autres cas: 10%\* ou 20%\* de la prise en charge avec un minimum de 50 €\* ou 75 €\*).

\*:montants connus au 31/12/2025, susceptibles d'évoluer jusqu'à la date d'inscription au voyage

### **Conditions de REMPLACEMENT:**

S'agissant d'un voyage sans transport aérien, il devrait être possible de se faire remplacer par une autre personne jusqu'au jour du départ, dans les mêmes conditions de transport et d'hébergement et sous réserve de l'accord du prestataire terrestre (CEVEO ici).

Cette possibilité pourra être accordée sous réserve d'une confirmation écrite de votre part (par courriel ou par courrier postal). Cette formalité est obligatoire et doit être adressée à Christiane GRIFFAUT, ceci même en cas de demande verbale, et à condition qu'il existe une liste d'attente ou que vous trouviez vous-même votre remplaçant(e).

Une fois l'inscription officielle faite par le (la) remplaçant(e), vous serez remboursé(e) de la totalité de vos acomptes payés **sous déduction d'une somme de 40 € par personne pour frais de gestion**, que le(la) remplaçant(e) ait été trouvé(e) par l'association ou par vous-même.

**Le voyage sera réalisé dans le cadre du programme  
Seniors en Vacances,  
en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques-Vacances A. N. C. V.**



Il sera alors destiné aux personnes :

- âgées de 60 ans et plus,
- retraitées et/ou sans activité professionnelle,
- résidant en France

Et :

- au conjoint qui figure sur la déclaration fiscale annuelle (marié ou pacsé) ; quel que soit son âge, il bénéficie des mêmes conditions que vous ;
- aux enfants accompagnant une personne âgée, s'ils ont moins de 18 ans sans condition de parenté ;
- aux personnes en situation de handicap, pour lesquelles le programme est accessible dès 55 ans ;

**L'aide financière : Une aide au départ en vacances de 212 € par personne sera alors accordée par l'ANCV (sur un seul séjour par an et dans la limite des disponibilités) attribuée :**

- aux aidants familiaux ou professionnels des personnes en situation de handicap ou de dépendance (sur présentation des justificatifs des personnes aidées).
- aux retraités dont le revenu imposable, mentionné sur l'avis d'imposition de l'année N-1 sur les revenus de l'année N-2 est inférieur au montant indiqué dans le tableau ci-dessous en fonction du nombre de parts fiscales:

| Nombre de parts fiscale      | 1                  | 1,5                | 2                  | 2,5                | 3                  |
|------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| <b>Personne seule</b>        | <b>17 066,00 €</b> | <b>22 814,00 €</b> | <b>28 563,00 €</b> | <b>34 311,00 €</b> | <b>40 060,00 €</b> |
| <b>Couple marié ou pacsé</b> |                    |                    | <b>32 199,00 €</b> | <b>37 948,00 €</b> | <b>43 696,00 €</b> |

**Les justificatifs à fournir (avec votre acompte et votre inscription)**

| CRITERES  | PUBLIC   | JUSTIFICATIFS<br>(photocopies pour les pièces originales))  |
|---|--|---|
| <b>Critères d'éligibilité au Programme (pour les + de 60 ans ou + de 55 ans en situation de handicap)</b> | - être âgé de 60 ans ou plus à la date de départ (ou de 55 ans ou plus pour les personnes en situation de handicap)  | - <b>carte nationale d'Identité ou Passeport</b> ( et, pour les personnes en situation de handicap: carte d'invalidité ou attestation du bénéfice de l'AAH de l'année en cours, ou carte « station debout pénible »)  |
|   | - être <u>retraîtée</u> (ou sans activité professionnelle)   | - <b>attestation de la caisse de retraite</b> justifiant de l'ouverture des droits à la retraite ou dernier avis d'imposition mentionnant le versement de pension de retraite (ou attestation de France Travail)  |
| <b>Critères d'éligibilité au Programme (pour les proches aidants)</b>                                     | - être un(e) proche-aidant(e) d'un senior en situation de dépendance, ou de personnes gravant malades ou en situation de handicap, <u>qu'il(elle) parte avec celle-ci ou seul(e)</u> | - <b>carte nationale d'Identité ou Passeport</b><br>- <b>Attestation sur l'honneur de la personne aidée et, selon sa situation, l'un des justificatifs suivants :</b><br>-Attestation du bénéfice de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) de l'année en cours de la personne aidée<br>-Attestation du classement de la personne aidée délivrée par le Conseil Général du département du domicile de cette dernière (pour les GIR 2 à 4)<br>-Attestation du classement de la personne aidée délivrée par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (pour les GIR 5 et 6)<br>-Carte d'invalidité ou attestation du bénéfice de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) de l'année en cours ou carte « Station debout pénible » de la personne aidée-Carte mobilité inclusion- invalidité<br>-Attestation de droits CPAM mentionnant l'ALD de la personne aidée |
| <b>Critères d'éligibilité à l'AIDE financière ANCV (212 €)</b>  | <b>Dernier avis d'imposition</b><br>Les seniors qui ne présenteront pas leur dernier avis d'imposition seront considérés comme non-éligible à l'aide financière de l'ANCV.           | <b>Dernier avis d'imposition complet</b><br>(les 3 ou 4 pages complètes : exemple pour inscription à un voyage en 2027, produire l'avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025)   |
|   | <b>Proche aidant non professionnel</b> d'un senior en situation de handicap ou de dépendance ou gravement malade   | <b>Attestation sur l'honneur</b> justifiant de l'engagement en tant qu'aidant non-professionnel et mentionnant le nom du senior aidé ou une attestation sur l'honneur élaborée par le senior aidé et mentionnant le nom de l'aidant non professionnel   |